

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté Les Moulins tenue en la salle de réunion de la MRC Les Moulins située au 148, rue Saint-André à Terrebonne le 13 octobre 2010 à 19 h 00, sous la présidence de monsieur Jean-Marc Robitaille, préfet.

Sont présents : messieurs Richard Marcotte, Jean-Luc Labrecque, Daniel L'Espérance, Stéphane Berthe, Donald Mailly, Normand Pagé et mesdames Marie-Josée Beaupré et Denise Paquette.

Sont également présents monsieur Daniel Pilon, directeur général et secrétaire-trésorier et madame Martine Baribeau, greffière de la MRC Les Moulins.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 septembre 2010
4. Liste des comptes à payer
5. Listes des chèques émis au mois de septembre 2010
6. Dépôt de la correspondance
7. Rapport du comité de transport
8. Avis de motion pour l'adoption d'un règlement modifiant les articles 3 et 4 du règlement numéro 113 établissant un service de transport en commun à l'intérieur du territoire de la Municipalité régionale de comté Les Moulins, afin de modifier l'horaire des circuits numéros 2, 3, 9, 11, 20 et 22 et le trajet des circuits numéros 2 et 3
9. Avis de motion pour l'adoption d'un règlement modifiant l'article 4 du règlement numéro 114 établissant un service de transport en commun à l'extérieur du territoire de la Municipalité régionale de comté Les Moulins, afin de modifier l'horaire des circuits numéros 19a et 35
10. Protocole d'entente entre la MRC Les Moulins, le Cégep régional de Lanaudière et la Caisse populaire Desjardins Terrebonne – Réduction tarifaire
11. Autorisation de paiement à Viva Urbain – Frais annuels de programmation
12. Suivi du plan de communication - Mandat à la firme Octane Stratégies Communications pour la réalisation d'une image de marque
13. Contrat de déneigement 2010-2011
14. Assemblée des MRC de la FQM les 1^{er} et 2 décembre 2010
15. Autorisation de paiement - Entreposage des archives au Centre régional d'archives de Lanaudière
16. Affichage du poste de « Contrôleur financier »

17. Adoption d'une résolution afin de ratifier la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation pour le projet de règlement #97-31 intitulé « *Règlement modifiant le règlement n° 97 adoptant le schéma d'aménagement révisé de la MRC Les Moulins afin de définir une nouvelle aire d'affectation industrielle au sud de l'Autoroute 640 sur le territoire de la Ville de Terrebonne* »
18. Adoption d'une résolution pour fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation pour le projet de règlement numéro 97-32 intitulé « *Règlement modifiant le règlement n° 97 adoptant le schéma d'aménagement révisé de la MRC Les Moulins afin d'autoriser l'implantation d'un poste d'Hydro-Québec à Terrebonne (secteur Lachenaie) à 315-25 kV et les infrastructures connexes* »
19. Examen et approbation du règlement de zonage numéro 1001-126 de la Ville de Terrebonne
20. Rapport du Comité d'aménagement
21. Aide financière de la MRC Les Moulins au projet : Éco-projets pour une communauté verte : Versement d'une subvention au Carrefour jeunesse-emploi Des Moulins
22. Colloque sur le Patrimoine bâti
23. Période de questions
24. Clôture de la séance

7545-10-10 Ouverture de la séance

Il est proposé par monsieur Richard Marcotte, appuyé par monsieur Daniel L'espérance et résolu unanimement :

QUE la séance soit et est ouverte.

ADOPTÉ

7546-10-10 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Daniel Mailly, appuyé par monsieur Jean-Luc Labrecque et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que proposé.

ADOPTÉ

7547-10-10 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 septembre 2010

Il est proposé par monsieur Normand Pagé, appuyé par madame Denise Paquette et résolu unanimement :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 septembre 2010 soit trouvé conforme et en conséquence approuvé tel que proposé.

ADOPTÉ

7548-10-10 Liste des comptes à payer

Il est proposé par madame Marie-Josée Beaupré, appuyée par monsieur Normand Pagé et résolu unanimement :

QUE la listes des comptes à payer pour la MRC au montant de 1 420 395,51\$ pour le

mois d'octobre 2010 soit et est acceptée (annexes « *Comptes à payer octobre 2010* »).

QUE le certificat de disponibilité de crédit n° 2010-113 émis par le secrétaire-trésorier au montant de 1 420 395,51\$ (divers postes budgétaires en tenant compte de la ristourne applicable sur la TPS) soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

7549-10-10 Listes des chèques émis au mois de septembre 2010

Il est proposé par monsieur Stéphane Berthe, appuyé par monsieur Donald Mailly et résolu unanimement :

QUE la liste des chèques émis au cours du mois de septembre pour un montant de 1 741 488,98\$ soit et est approuvée (annexe « *Liste des chèques et retraits – Septembre 2010* »).

ADOPTÉ

7550-10-10 Dépôt de la correspondance

Il est proposé par monsieur Richard Marcotte, appuyé par monsieur Daniel L'Espérance et résolu unanimement :

QUE la correspondance soit et est versée aux archives de la MRC Les Moulins (annexe « *Liste de la correspondance – Octobre 2010* »).

ADOPTÉ

7551-10-10 Rapport du Comité de transport

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Labrecque, appuyé par monsieur Normand Pagé et résolu unanimement :

QUE la liste des sujets discutés lors de la rencontre du Comité de transport soit et est acceptée pour dépôt.

ADOPTÉ

7552-10-10 Avis de motion pour l'adoption d'un règlement modifiant les articles 3 et 4 du règlement numéro 113 établissant un service de transport en commun à l'intérieur du territoire de la Municipalité régionale de comté Les Moulins, afin de modifier l'horaire des circuits numéros 2, 3, 9, 11, 20 et 22 et le trajet des circuits numéros 2 et 3

Monsieur Jean-Luc Labrecque donne avis de motion, dépose un projet de règlement modifiant les articles 3 et 4 du règlement n° 113 établissant un service de transport en commun à l'intérieur du territoire de la Municipalité régionale de comté Les Moulins, afin de modifier l'horaire des circuits numéros 2, 3, 9, 11, 20 et 22 et le trajet des circuits numéros 2 et 3 et demande une dispense de lecture.

7553-10-10 Avis de motion pour l'adoption d'un règlement modifiant l'article 4 du règlement numéro 114 établissant un service de transport en commun à l'extérieur du territoire de la Municipalité régionale de comté Les Moulins, afin de modifier l'horaire des circuits numéros 19a et 35

Monsieur Stéphane Berthe donne avis de motion, dépose un projet de règlement modifiant l'article 4 du règlement n° 114 établissant un service de transport en commun à l'extérieur du territoire de la Municipalité régionale de comté Les Moulins, afin de modifier l'horaire des circuits numéros 19a et 35 et demande une dispense de lecture.

7554-10-10 Protocole d'entente entre la MRC Les Moulins, le Cégep régional de Lanaudière et la Caisse populaire Desjardins Terrebonne – Réduction tarifaire

CONSIDÉRANT QUE le protocole d'entente entre la MRC Les Moulins, le Cégep régional de Lanaudière et la Caisse populaire Desjardins Terrebonne, signé le 14 mars 2007, visant à faire bénéficier les étudiants fréquentant le Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne d'une réduction tarifaire selon certaines conditions, se termine le 31 décembre 2010;

CONSIDÉRANT QUE les signataires de l'entente désirent poursuivre le projet de réduction tarifaire pour ses étudiants;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du Comité de transport;

Il est proposé par monsieur Richard Marcotte, appuyé par monsieur Donald Mailly et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le conseil de la MRC Les Moulins accepte de reconduire le protocole d'entente entre le Cégep de Terrebonne, la Caisse populaire Desjardins et la MRC Les Moulins afin d'offrir une réduction tarifaire aux étudiants inscrits au Cégep de Terrebonne, pour une autre année soit, conformément à l'entente initiale, pour les mois de février, mars, avril, mai, septembre, octobre, novembre et décembre 2011 et selon les conditions prévues à l'article 4 de ladite l'entente.

ADOPTÉ

7555-10-10 Autorisation de paiement à Viva Urbain – Frais annuels de programmation

CONSIDÉRANT la facture numéro 833, datée du 1^{er} septembre 2010, transmise par l'entreprise Viva Urbain, relativement aux frais annuels de programmation, au montant de 1 340,96\$, incluant les taxes;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du Comité de transport;

Il est proposé par madame Denise Paquette, appuyée par monsieur Normand Pagé et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à payer à l'entreprise Viva Urbain, la somme de 1 340,96\$, incluant les taxes, relativement aux frais annuels de programmation.

QUE le certificat de disponibilité de crédit n° 2010-114 émis par le secrétaire-trésorier au montant de 1 340,96\$, incluant les taxes, poste budgétaire 2370-341 «*Publicité information*», soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

7556-10-10 Suivi du plan de communication - Mandat à la firme Octane Stratégies Communications pour la réalisation d'une image de marque

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge opportun de doter le service de transport collectif d'une image graphique;

CONSIDÉRANT la soumission datée du 12 octobre 2010, présentée par la firme Octane Stratégies Communications, au montant de 15 500,00\$, excluant les taxes;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du comité de transport;

Il est proposé par monsieur Richard Marcotte, appuyé par monsieur Jean-Luc Labrecque et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le conseil de la MRC Les Moulins mandate la firme Octane Stratégies Communications, afin de mettre sur pied une démarche structurée visant la conception d'une nouvelle image graphique pour le service de transport collectif, au montant de 15 500,00\$, excluant les taxes, le tout tel que décrit dans la soumission datée du 12 octobre 2010, laquelle fait partie intégrante de la présente résolution.

QUE monsieur Daniel Pilon, directeur général et secrétaire trésorier, soit et est autorisé à signer, pour et au nom de la MRC Les Moulins, tous les documents requis pour donner effet à la présente.

QUE le certificat de disponibilité de crédit n° 2010-115 émis par le secrétaire-trésorier au montant de 15 500,00\$, excluant les taxes, poste budgétaire 2370-341 « *Transport et communication – Publicité - information* », soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

7557-10-10 Contrat de déneigement 2010-2011

CONSIDÉRANT l'offre de service présentée par Les Entreprises C.D. enr. pour le déneigement du 148, rue Saint-André à Terrebonne pour la saison 2010-2011 au montant de 2 500,00\$, incluant les taxes, pour déneigement du stationnement, entrée et sortie de secours et abrasifs;

Il est proposé par monsieur Daniel L'Espérance, appuyé par madame Marie-Josée Beaupré et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE les services de Les Entreprises C.D. enr. soient et sont retenus pour le déneigement du 148, rue Saint-André à Terrebonne pour la saison 2010-2011, pour un montant de 2 500,00\$, excluant les taxes, pour déneigement du stationnement, entrée et sortie de secours et abrasifs, le tout conformément à la lettre de monsieur Claude Dugas datée du 6 octobre 2010, laquelle fait partie intégrante de la présente résolution.

QUE le certificat de disponibilité de crédit n° 2010-116 émis par le secrétaire-trésorier au montant de 2 500,00\$, excluant les taxes, poste budgétaire 2190-522 « *Entretien bâtisse* », soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

7558-10-10 Assemblée des MRC de la FQM les 1^{er} et 2 décembre 2010

CONSIDÉRANT QUE l'assemblée des MRC de la FQM aura lieu les 1^{er} et 2 décembre 2010 à Québec;

Il est proposé par monsieur Normand Pagé, appuyé par monsieur Stéphane Berthe et résolu unanimement :

QUE messieurs Richard Marcotte et Daniel Pilon soient et sont autorisés à représenter la MRC Les Moulins à l'assemblée des MRC de la FQM qui aura lieu les 1^{er} et 2 décembre 2010, à Québec. Les dépenses inhérentes leur seront remboursées sur présentation des pièces justificatives.

QUE le certificat de disponibilité de crédit n° 2010-117 émis par le secrétaire-trésorier au montant de 150,00\$, excluant les taxes, poste budgétaire 2110-312, «*Législation - congrès, colloques*», soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

7559-10-10 Autorisation de paiement - Entreposage des archives au Centre régional d'archives de Lanaudière

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil de la MRC Les Moulins jugent important de s'assurer de la préservation du patrimoine archivistique, dans le respect des pratiques reconnues;

CONSIDÉRANT la facture numéro 991 datée du 31 juillet 2010, pour l'entreposage des documents, présentée par le Centre régional d'archives de Lanaudière (CRAL), au montant de 620,16\$, pour l'entreposage de 68 boîtes d'archives de format régulier, au coût de 0,76\$ la boîte par mois, du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011;

Il est proposé par madame Marie-Josée Beaupré, appuyée par madame Denise Paquette et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à payer au Centre régional d'archives de Lanaudière (CRAL), la somme de 620,16\$, pour l'entreposage de 68 boîtes d'archives de format régulier, au coût de 0,76\$ la boîte par mois, du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011.

QUE le certificat de disponibilité de crédit n° 2010-118 émis par le secrétaire-trésorier au montant de 620,16\$, poste budgétaire 2190-419, «*Services professionnels*», soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

7560-10-10 Affichage du poste de « Contrôleur financier »

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à l'affichage d'une offre d'emploi pour le poste de «*contrôleur financier*»;

Il est proposé par monsieur Richard Marcotte, appuyé par monsieur Jean-Luc Labrecque et résolu unanimement :

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à procéder à l'affichage d'une offre d'emploi, pour le poste de «*Contrôleur financier*», dans les deux journaux distribués sur le territoire de la MRC des Moulins, soit le Trait d'Union et La Revue de Terrebonne, ainsi que sur les sites web *Québec municipal* et *Emploi Québec*.

ADOPTÉ

7561-10-10 Adoption d'une résolution afin de ratifier la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation pour le projet de règlement #97-31 intitulé « Règlement modifiant le règlement n° 97 adoptant le schéma d'aménagement révisé de la MRC Les Moulins afin de définir une nouvelle aire d'affectation industrielle au sud de l'Autoroute 640 sur le territoire de la Ville de Terrebonne »

CONSIDÉRANT les dispositions contenues à l'article 53.2 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

CONSIDÉRANT QU'un avis de la date, de l'heure, du lieu et de l'objet de l'assemblée a été publié dans le journal Le Trait d'Union, édition du 25 septembre 2010;

Il est proposé par monsieur Richard Marcotte, appuyé par madame Marie-Josée Beaupré et résolu unanimement :

QUE le conseil de la MRC Les Moulins ratifie la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation pour le projet de règlement # 97-31 modifiant le schéma d'aménagement révisé, tenue le mercredi 13 octobre 2010, à 17 h 45, au bureau de la MRC Les Moulins situé au 148, rue Saint-André à Terrebonne.

ADOPTÉ

7562-10-10 Adoption d'une résolution pour fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation pour le projet de règlement numéro 97-32 intitulé « Règlement modifiant le règlement n° 97 adoptant le schéma d'aménagement révisé de la MRC Les Moulins afin d'autoriser l'implantation d'un poste d'Hydro-Québec à Terrebonne (secteur Lachenaie) à 315-25 kV et les infrastructures connexes »

CONSIDÉRANT les dispositions contenues à l'article 53.2 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

Il est proposé par monsieur Richard Marcotte, appuyé par monsieur Stéphane Berthe et résolu unanimement :

QUE le conseil tienne une séance de consultation publique relativement au projet de règlement numéro 97-32 modifiant le schéma d'aménagement révisé, le mercredi 24 novembre 2010, à 17h45, au bureau de la MRC Les Moulins situé au 148, rue Saint-André à Terrebonne.

ADOPTÉ

7563-10-10 Examen et approbation du règlement de zonage numéro 1001-126 de la Ville de Terrebonne

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Terrebonne a transmis pour examen et approbation le règlement de zonage numéros 1001-126 de la Ville de Terrebonne;

CONSIDÉRANT les dispositions contenues aux articles 137.1 à 137.8 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

Il est proposé par monsieur Daniel L'Espérance, appuyé par monsieur Stéphane Berthe et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE les membres du conseil de la MRC Les Moulins ont examiné et approuvé conforme aux grandes orientations du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire le règlement de zonage numéro 1001-126 de la Ville de Terrebonne.

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé, conformément aux dispositions de l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, à émettre un certificat de conformité.

ADOPTÉ

7564-10-10 Rapport du Comité d'aménagement

Il est proposé par monsieur Normand Pagé, appuyé par monsieur Normand Mailly et résolu unanimement :

QUE la liste des sujets discutés lors de la rencontre du Comité d'aménagement soit et est acceptée pour dépôt.

ADOPTÉ

7565-10-10 Aide financière de la MRC Les Moulins au projet : Éco-projets pour une communauté verte : Versement d'une subvention au Carrefour jeunesse-emploi Des Moulins

CONSIDÉRANT QUE le Carrefour jeunesse-emploi Des Moulins a présenté le projet « *Éco-projets pour une communauté verte* » pour approbation et financement du fonds régional d'investissement jeunesse;

CONSIDÉRANT QUE la MRC partage les objectifs et les clientèles cibles visés par la réalisation du projet;

CONSIDÉRANT QUE la coordination du projet serait effectuée par madame Marianne Girard appuyée par madame Sylvie Massey, intervenante au Carrefour jeunesse-emploi Des Moulins;

CONSIDÉRANT la subvention consentie par la CRÉ Lanaudière pour la réalisation du projet;

Il est proposé par monsieur Richard Marcotte, appuyé par madame Denise Paquette et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le conseil de la MRC Les Moulins verse une somme ne dépassant pas 22 000\$, pour permettre la réalisation d'*Éco-projets pour une communauté verte* en collaboration avec Carrefour jeunesse-emploi Des Moulins et la Conférence régionale des élus de Lanaudière par l'intermédiaire du fonds régional d'investissement jeunesse.

QU'une somme représentant 60% de l'aide soit accordée lorsque Carrefour jeunesse-emploi Des Moulins aura signé l'entente avec la CRÉ Lanaudière et Forum Jeunesse Lanaudière.

QU'une somme représentant 30% de l'aide soit accordée conditionnellement à la réception et à l'évaluation satisfaisante d'un rapport d'étape.

QU'une somme représentant 10% de l'aide soit accordée à la fin de la réalisation du projet conditionnellement à la réception et à l'évaluation satisfaisante d'un rapport final sur le projet par le Forum Jeunesse Lanaudière et la CRÉ.

QUE copie de cette résolution soit et est adressée à monsieur Richard Marcotte, président de la CRÉ Lanaudière et à madame Diane Hamelin, directrice générale de Carrefour jeunesse-emploi Des Moulins.

QUE le poste budgétaire 2470-959 « *Protection environnement* » soit créé et que le transfert budgétaire suivant soit effectué :

2470-959 « <i>Protection environnement</i> »	22 000,00\$
2610-418 « <i>Honoraires professionnels</i> »	(22 000,00\$)

QUE la résolution numéro 7467-07-10 soit et est amendée afin de remplacer son dernier paragraphe, relatif au certificat de disponibilité de crédit, par le suivant :

QUE le certificat de disponibilité de crédit n° 2010-118-1 émis par le secrétaire-trésorier pour un montant ne dépassant pas 22 000\$, sur une base annuelle, poste budgétaire 2470-959 « *Protection environnement* », soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

7566-10-10 Colloque sur le Patrimoine bâti

CONSIDÉRANT la tenue du Colloque sur le Patrimoine bâti qui aura lieu le 4 novembre 2010, à l'île-des-Moulins de Terrebonne;

Il est proposé par monsieur Richard Marcotte, appuyé par monsieur Daniel L'Espérance et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le conseil de la MRC autorise madame Marie-Josée Beaupré et madame Chentale Demontigny, à assister au Colloque sur le Patrimoine bâti qui aura lieu le 4 novembre 2010, à l'île-des-Moulins de Terrebonne. Les dépenses inhérentes leur seront remboursées sur présentation des pièces justificatives.

QUE le certificat de disponibilité de crédit n° 2010-119 émis par le secrétaire-trésorier au montant de 100,00\$, incluant les taxes, poste budgétaire 2110-312 « *Dépenses législatives - Congrès, colloque* », soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

Période de questions

Une période de questions est mise à la disposition du public. Monsieur Jacques Caron, citoyen de Terrebonne, s'informe relativement aux discussions tenues lors de la dernière rencontre du comité de transport. Madame Micheline Mathieu, citoyenne de Terrebonne, demande quelques détails concernant les points 18 et 19 de l'ordre du jour.

7567-10-10 Clôture de la séance

Il est proposé par madame Denise Paquette, appuyée par monsieur Stéphane Berthe et résolu unanimement :

QUE la séance soit et est levée.

ADOPTÉ

Jean-Marc Robitaille, préfet

Daniel Pilon, directeur général et
secrétaire-trésorier